



L'évolution des femmes en Iran : enjeux et perspective

Chahla CHAFIQ *

En 1979, les islamistes ont gagné le pouvoir en Iran en promettant l'instauration d'une société juste et saine. Mais force est de constater que l'Iran est le lieu de la mise en scène de l'échec flagrant du projet sociopolitique islamiste. La croissance de la crise sociale et la résistance multiforme de la société civile a fait apparaître au sein du pouvoir des tendances réformistes qui prônaient une évolution vers la démocratie sans mettre en cause le cadre idéologique du régime. Cette vision a trouvé un large écho non seulement à l'intérieur du pays, mais aussi à l'extérieur et notamment en France où un nombre important d'études sociologiques et politiques et d'articles journalistiques tentaient de présenter l'expérience iranienne comme la démonstration de la modernité authentique – anticoloniale. La présence active des femmes au sein de la société iranienne est servie souvent pour élaborer ce type de vision. Or, une approche complexe de l'évolution de la situation des femmes en Iran non seulement met en critique ce genre de théorisation illusoire, mais elle permet aussi de porter la réflexion sur les conséquences néfastes du projet islamiste dans le développement politique, sociale et humaine. L'article présent s'inscrit dans cette perspective. Il a été écrit et présenté au séminaire au mois de mai 2005, avant la dernière « élection présidentielle » en Iran, tenue au mois de juin. Les résultats de cette « élection » ont validée les analyses ici proposées. Nous avons donc ajouté à la fin du texte quelques paragraphes qui reviennent sur ce fait.

Un tableau cubiste

Le tableau de la condition des femmes en Iran d'aujourd'hui ne peut être peint que dans un style cubiste. Nous voulons dire par là que la complexité de ce sujet ne peut être capturée qu'en construisant ce tableau à partir de points

de vue multiples et simultanés. En effet, ce tableau renvoie à une image fragmentée en facettes emboîtées, offrant plusieurs angles de vision en même temps. Que voit-t-on sur ce tableau ?

Le contraste entre la grande visibilité des femmes sur la scène sociale et politique à l'encontre de leur minorisation institutionnalisée

Les femmes iraniennes ont été présentes de manière spectaculaire dans les événements des dernières décennies, défilant par milliers en 1979 dans les rangs des manifestants pour réclamer la révolution et mobilisées devant les bureaux de vote en 1997 pour défendre les réformes. Leur dynamisme étonne les observateurs étrangers. Dans ce pays de 66 millions d'habitants (données de 2003) où 60,5 % de la population est âgé de moins de 25 ans, le taux de la réussite des filles à l'université en 2003 s'élève à 62 % et dépasse largement celui des garçons. Leur proportion à l'université qui atteint 50 % traduit leur aspiration à l'autonomie. ¹

La baisse du taux de fécondité, passant de 6,5 enfants par femme en 1980 à 2,3 enfants par femme en 2002 ² va de pair avec l'accès des femmes à la scolarité dans un contexte d'urbanisation progressive (en 2003, 62 % de la population vit dans les zones urbaines). Les statistiques officielles issues de recensement de 1996 indiquent que le taux d'alphabétisation des femmes âgées de plus de 6 ans est de 75 %. La figure de Shirine Ebadi, avocate et lauréate du prix Nobel de la paix en 2003, représente l'existence des milliers de femmes instruites et actives exerçant les métiers les plus divers. Le nombre de femmes écrivaines, artistes et cinéastes ne cesse d'augmenter. En 1996, l'Iran compte 236 femmes dirigeantes de maisons d'édition ³. En 2000, on compte 1309 écrivaines et 708 traductrices et 104 journaux et revues publiés par des femmes. Leur voix s'entend dans les diverses sphères de la société. C'est notamment grâce à leur vote massif que Khatami a accédé en 1997 à la présidence de la république. Elles l'ont soutenu dans l'espoir de réformes leur permettant d'accéder à leurs droits en tant que personne humaine, bafoués par une législation fondée sur la Loi islamique. En effet, l'application de la charia, partie intégrante du projet d'islamisation de la société, repose sur les catégorisations discriminantes entre musulmans et non-musulmans, mais aussi à l'intérieur de la communauté des croyants : entre chiites et sunnites, entre

hommes et femmes, entre « vrais » et « faux » musulmans, ces derniers étant ceux qui résistent à l'idéologisation de l'islam ou critiquent le pouvoir.

Cette vision du monde conduit à l'instauration d'un système discriminatoire dont l'apartheid sexuel est la cristallisation. Une femme vaut la moitié d'un homme dans le droit à l'héritage, mais aussi dans un code pénal reposant sur la Loi du talion qui prône un châtement équivalent au crime commis. Les représailles prévues par la loi ne sont d'ailleurs pas égalitaires selon le sexe de l'accusé. Ainsi, le châtement du crime commis par un musulman à l'égard d'une musulmane sera apprécié à l'aune du statut inférieur de la femme, et le dédommagement qu'elle obtiendra ne pourra excéder la moitié de celui qui serait accordé à un homme dans les mêmes circonstances. Les femmes se voient également interdire l'exercice du métier de juge, qui demande des facultés mentales que les femmes ne posséderaient pas. En justice, le témoignage de deux femmes équivaut à celui d'un seul homme.

Le code de la famille affirme l'infériorisation de la femme. Il accorde des droits supérieurs à l'homme dans le divorce et dans la garde des enfants et lui ouvre un vaste champ de liberté sexuelle via l'autorisation de la polygamie, et, pour les chiites, du « mariage temporaire ». Les rapports sexuels hors mariage sont prohibés et l'adultère réprimé par la lapidation. Le contrôle de la sexualité féminine constitue la garantie de la chasteté même de la société. Ce contrôle, symbolisé par le port du voile, est relayé par des mesures législatives et sociales.

Ainsi, dans l'Iran actuel, la femme a le devoir de se soumettre aux désirs et aux décisions du mari dans le choix du domicile et dans ses fréquentations et ses loisirs. Elle ne peut exercer un métier ni voyager à l'étranger sans l'autorisation de son mari. À l'intérieur du pays, les femmes qui voyagent seules sont contrôlées par les représentants de la « lutte contre la corruption des mœurs ». Le contrôle des femmes passe aussi par les mesures leur interdisant de chanter et de danser dans l'espace mixte, car leur corps et leur voix provoqueraient des désirs illicites. Elles ne peuvent pratiquer le sport dans les lieux publics ni participer à des compétitions sportives mixtes nationales et internationales, sauf dans quelques disciplines (équitation, ski, tir, échecs) et les épreuves pour handicapés, parce que les vêtements spécifiques aux disciplines autorisées peuvent être conçus de façon à cacher les formes féminines et que le mouvement du corps dans les jeux des handicapés est limité. En dehors du

domaine sportif les mesures ségrégatives annoncées et mises en place pour garantir la non-mixité conduisent à la généralisation du contrôle répressif des individus, et les femmes en sont les premières victimes. Ce système nourrit et propage quotidiennement les représentations sexistes et misogynes contre lesquelles les femmes les plus conscientes se battent sans répit.

Ce combat a commencé dès l'arrivée des islamistes au pouvoir et s'est élargi sans cesse, alors que les réformes arrachées par les contestations se révèlent infimes. Un exemple significatif à ce propos est fourni par la question de l'âge du mariage pour les femmes. Une des premières initiatives du pouvoir islamiste après son instauration a été de supprimer toutes les lois promulguées sous le régime du Chah pour réformer le statut personnel des femmes. L'âge du mariage pour les filles avait été élevé à 15 ans en 1967, puis à 18 ans en 1974. Mais en 1979, les islamistes au pouvoir abaissent l'âge de mariage à 13 ans. Par la suite, en 1991 la législation islamique autorise le mariage à 9 ans, à savoir l'âge de la puberté selon la charia, à partir duquel les pratiques religieuses deviennent obligatoires. A la suite de plusieurs années de contestations, notamment celles des femmes juristes et avocates dont les propos sont largement repris par la presse féminine, une réforme élève l'âge du mariage des filles à 13 ans. Si l'on situe cette réforme dans sa chronologie, nous pouvons difficilement la considérer comme une avancée, mais vue de point de vue de la conjoncture politique actuelle, elle en est une. Or, si nous prenons en compte la dimension sociologique de cette question, nous nous trouvons en réalité face à une élévation de l'âge du mariage. En effet, les études et observations sur ce sujet s'accordent pour estimer que l'âge moyen du mariage des femmes s'élève régulièrement, pour atteindre environ 22 ans selon le dernier recensement de 1996.

Ce grand décalage entre l'évolution sociologique de la situation des femmes et leur statut juridique peut donner l'impression qu'en Iran la dynamique sociale s'opère en dehors de l'Etat. Certaines études et analyses s'appuient sur les paradoxes de l'évolution de la situation des femmes pour nuancer le bilan politique de l'Etat islamique. Un exemple significatif de ce type de théorisation, assez fréquente dans les milieux universitaires, est fourni dans les travaux de Marie-Laddier- Fouladi. En s'appuyant sur les données démographiques, cette dernière, nous invite à en finir avec la stigmatisation du régime islamique en tant qu'intégriste et fondamentaliste. Ainsi, nous pouvons

lire dans la présentation de son travail sur « Population et politique en Iran ; de la monarchie à la République islamique »⁴ les propos suivants : « La sympathie initiale que la révolution iranienne de 1979 sut gagner auprès de l'opinion publique internationale laissa très rapidement la place au trouble, puis à la répulsion. Qualifié de « fondamentaliste » ou d' « intégriste », le nouveau régime paraissait nettement hostile au processus de modernisation entamé depuis quelques années en Iran, et capable d'y mettre fin par la radicalité de ses chefs. Cette stigmatisation de la République islamique entraîna celle de la révolution qui lui avait permis de naître, assimilée alors à la négation brutale, par une société immature, de la modernité proposée par Mohammad Reza Shah. ». Pour répondre « au besoin de tirer au clair cette question épineuse du processus de modernisation en Iran » Marie Ladier-Fouladi essaye de démontrer que « Le déclenchement de la transition de la fécondité et son accélération sous la République islamique sont l'illustration par excellence de la capacité d'une société à inventer sa modernité en dépit d'un contexte politique et juridique a priori défavorable. Par cette modernisation apparemment paradoxale sous la République islamique, la société iranienne confirme non seulement l'autonomie de sa dynamique par rapport à la sphère politique, mais révèle aussi qu'elle est capable de peser sur cette sphère, en imposant le rythme et la nature de son propre processus de modernisation ».

Les formulations qui précèdent résument de manière assez claire la vision qui se propage, sous différentes formes, par un nombre de chercheurs (E) et d'universitaires sur l'expérience iranienne. En effet, l'Iran constituant un laboratoire important d'observation de l'Islam politique, ce type d'analyse s'efforce de nuancer le bilan néfaste du projet sociopolitique de l'islamisme. Ceci en précédant par les formulations ambiguës sur une société qui inventerait « sa propre modernité » et ceci en dehors du contexte politique et juridique ! En même temps, la modernisation sous le régime islamiste sert de l'argument pour refuser les considérations qualifiant le régime de fondamentaliste et d'intégriste. Marie Ladier-Fouladi, tente à plaider pour en finir avec la stigmatisation de pouvoir islamiste en rappelant que la révolution contre la monarchie a permis la naissance de la République islamique. Ne doit-on pas constater donc que l'acte même de l'instauration d'une République s'inscrit dans une démarche moderne ? Il faudrait rappeler par ailleurs que beaucoup de défenseurs de l'islamisme modernisé, qui contrairement aux fanatiques des Talibans, est capables d'adopter la modernité, s'usent de ce type argument pour

dire que l'islam politique propose une alternative moderne pour les sociétés musulmanes. Cette argumentation est fondée sur la réduction de l'islamisme à ses tendances les plus fanatiques pour occulter le caractère totalitaire de l'islamisme modernisé et ses conséquences désastreuses sur le plan sociopolitique. Il est vrai que l'idéologisation de l'islam dans le but de l'élaboration d'un projet social et politique s'inscrit en quelque sorte dans une démarche politique moderne. Les islamistes sont tout à fait capables d'adopter les formes d'organisation sociétales modernes telles que la république et le parlement. Mais ils s'opposent violemment au développement des valeurs de la modernité fondées sur la démocratie, les droits de l'Homme et l'égalité hommes-femmes⁵. Le caractère totalitaire du pouvoir islamiste crée un sérieux obstacle au développement de la société et « la modernisation paradoxale » dont parle les sociologues, les penseurs et chercheurs (e) tels que M-Ladier-Fouladi n'est que l'expression d'un développement bloqué dont les populations concernées en payent le prix néfaste. Or, les contradictions mises à jour par ce blocage sont souvent utilisées pour nuancer le bilan réel de projet social de l'islamisme. La situation des femmes, lieu d'expression par excellence de ces paradoxes, sert de levier à ce genre de démarche. Comme nous l'avons rappelé au début de l'article, très souvent, dans ce type d'analyse, le tableau de la situation des femmes est peint en deux dimensions, confrontant les progrès accomplis et leur décalage avec les lois. Or, pour mesurer ces progrès, il nous faudrait regarder les autres angles de ce tableau multidimensionnel pour voir tous les fragments de la vie sociale. Ce qui nous permettra d'opérer une analyse politique intégrant la dialectique Etat - Société. Pour ce faire, nous sommes invités d'abord à situer les faits sociaux dans leur contexte historique. Ensuite nous devons élargir notre champ de vision pour rendre compte des effets néfastes du pouvoir islamiste sur le développement social et culturel du pays et ses conséquences sur l'évolution de la situation des femmes.

Une perspective historique

L'année 2006 sera celle du centenaire de la révolution constitutionnelle qui a ébranlé l'Iran au début du 20^e siècle (1906-1911). William Morgan Shauster, l'Américain recruté par le Parlement comme trésorier et qui fut obligé de quitter l'Iran après le coup d'état de 1911, fait l'éloge dans son livre *L'Etranglement de la Perse* du courage des femmes progressistes et

radicales d'Iran : « Durant les années cruciales qui ont suivi la révolution réussie mais pacifique de 1906 contre les oppressions et la cruauté du Shah Muzaffar-al-Din, une lumière fébrile et parfois violente a brillé dans le regard voilé des Persanes, et dans leur lutte pour la liberté et pour ses expressions modernes, elle a brillé à travers certaines des coutumes les plus sacrées qui, pendant des siècles, ont assujéti leur sexe sur la terre de l'Iran »⁶.

On peut constater avec amertume qu'un siècle après nous entendons des phrases presque similaires de la bouche des observateurs étrangers. En effet, depuis plus d'un siècle, la question de la liberté des femmes est posée à travers des luttes sociopolitiques en Iran. L'accès à la scolarité et le droit à l'expression sont réclamés par les femmes d'avant-garde qui constituent des groupes des femmes et luttent pour l'égalité. En 1907 plusieurs écoles de filles ouvrent leurs portes dans la capitale (l'histoire des premières écoles pour les filles remonte à la fin de 18ème siècle). En 1910 le journal anglais Times souligne l'existence de 50 écoles pour les filles à Téhéran⁷ En 1918, la première revue féministe « La langue des femmes » est créée par Sedigh Dolatabadi. Elle fait partie de ces femmes progressistes qui prennent l'initiative de se dévoiler des années avant le « dévoilement des femmes », réforme introduite en 1935 par Réza Chah, fondateur de la dynastie Pahlavi. L'accès des femmes à la scolarité, à l'espace public et au travail rémunéré s'inscrit dans les projets de modernisation poursuivis par les rois Pahlavi (1926 - 1978). Les femmes sont de plus en plus présentes dans les différents secteurs de la vie sociale. Ainsi en 1978 elles constituent 30 % des étudiantes aux universités. On compte alors au Parlement 22 femmes députés et deux femmes sénatrices (aujourd'hui, 13 femmes siègent au Parlement islamique). En 1968, une femme, Farokhrou Parsa, fut ministre de l'éducation. En 1979, elle a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire islamique et exécutée.

Le taux d'emploi des femmes est évalué, durant deux décennies avant la révolution, entre 9 à 13 % selon les sources statistiques. Il est intéressant de noter qu'en dépit de la croissance de l'urbanisation et de l'augmentation importante du nombre des femmes dans les écoles et à l'université, les données concernant l'emploi des femmes ne se sont pas modifiées de façon significative. En s'appuyant sur une analyse des données concernant les périodes avant et après la révolution de 1979 (jusqu'au 1999) une étude intitulée « le développement et les défis pour les femmes » souligne que les femmes, tout

en constituant environ la moitié de la population, n'ont composé sur les deux périodes qu'environ 11 % de la population active et que le nombre des femmes actives n'a pas changé. L'auteur souligne également que ni avant et ni après la révolution, le travail non rémunéré des femmes dans le secteur agricole n'est reconnu et évalué par les statistiques. Les renseignements de l'UNICEF font cependant état de la baisse du taux d'emploi des femmes après la révolution. Selon ces données, la proportion des femmes dans la population active, qui avait atteint juste avant la révolution un sommet de 13,8 %, a décliné depuis pour se réduire à 12 % en 1996.

Enfin, en ce qui concerne les droits civiques et le statut personnel des femmes, les réformes introduites sous les rois Pahlavi ont octroyé le droit de vote aux femmes et limité la portée patriarcale du code de la famille en vigueur par la promulgation de la loi de la protection de la Famille en 1967. Cette loi limite l'exercice de la polygamie et le droit absolu de l'homme dans le divorce et dans la garde des enfants En 1974. L'âge légal de mariage fut porté à 18 ans

Déjà présentes sur la scène sociale, les femmes vont se faire remarquer sur la scène politique durant la révolution qui met fin au règne de la dynastie Pahlavi. La présence des femmes y est tellement visible que le leader islamiste Khomeyni va changer de stratégie pour canaliser leur force au profit du pouvoir islamiste. Le droit de vote des femmes, pourtant contesté par Khomeyni dans le cadre de ses critiques sévères du régime du chah, va être largement exploité par le nouveau pouvoir qui sollicite le soutien des femmes pour la construction d'une société islamique saine et juste. En effet, le discours islamiste qui a pu mobiliser toutes les forces d'opposition sous le drapeau de Khomeyni repose à cette époque sur trois notons-clefs: la lutte contre la corruption, pour la défense des déshérités, et pour la conquête de la dignité perdue sous le joug de l'impérialisme. Les femmes devraient y gagner leur libération authentique « ni à l'orientale, ni à l'occidentale, mais islamique ».

Toutes les conditions étaient prêtes pour une victoire facile : les mécontentements accumulés durant des décennies de la dictature qui avait pour corollaire la corruption ; l'absence d'une alternative laïque et démocratique, affaiblie d'une part par la constante répression mise en œuvre par le régime dictatorial et d'autre part par l'hégémonie des idéologies « staliniste », « tiers-mondiste » et « anti-impérialiste » sur les diverses forces

de l'opposition. Aveugle au danger de l'idéologisation de la religion, la majorité de l'opposition voyait dans la religion un bon moyen de mobiliser le peuple, alors que le Chah y voyait un rempart contre la gauche.

L'épanouissement de l'alternative islamiste est en fait la conséquence d'une modernité mutilée par l'absence de la démocratie. Le développement social, humain et politique de l'Iran en subit fortement les conséquences. La gestion de la crise inévitable des instances traditionnelles au cours de la modernisation est rendue impossible par l'absence des mécanismes démocratiques de participation des citoyens à la vie socioéconomique du pays. L'islam politique se présente comme une alternative à cette crise. Mais le bilan de 26 ans du régime islamique dit le contraire. La société iranienne connaît sous le régime islamiste une profonde anomie sociale dont les femmes subissent les effets néfastes. Cette facette du tableau de l'évolution de la société iranienne, bien que présente dans les reportages médiatiques, n'attire pas suffisamment l'attention des chercheurs. Es, alors que sans cette observation, l'analyse sociopolitique de la condition des femmes reste partielle et partielle.

La crise sociopolitique et ses conséquences dans la vie des femmes

L'Iran, un des principaux producteurs de pétrole et de gaz naturel, possède les moyens pour être riche, mais la pauvreté y progresse de façon flagrante. Le fossé entre les riches et les pauvres se développe dans un contexte marqué par la corruption des groupes dominants. Selon l'UNICEF, en 2002, l'Iran à un taux de chômage élevé, généralement estimé à plus de 25 % de la population active, une répartition déséquilibrée des revenus, et une forte inégalité des chances. Bien que le taux officiel de pauvreté soit de 18 %, on peut considérer que 16,5 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. La misère est une des causes des maux sociaux dont le développement devient de plus en plus visible. La prostitution et la toxicomanie en sont deux symptômes flagrants qui se renforcent mutuellement. Face au développement de la prostitution, une députée islamiste a proposé la solution « radicale » de la suppression physique des femmes prostituées : *“ Il n'existe aucune loi spécifique pour confronter les “péripatéticiennes ” et si nous en exécutions une dizaine, nous serions définitivement débarrassé de ce problème ”*. Il est intéressant de

noter que parmi des femmes députées dans ce Parlement, une seule s'est exprimée contre cette proposition.⁸

Il convient de noter que cette proposition n'a rien d'original, car elle va dans le sens de la politique poursuivie par l'Etat islamiste depuis sa création. Très récemment, à la fin de l'été 2004, la mise en scène de la pendaison d'Atefeh Rajabi, une jeune fille de 16 ans, dans la ville de Neka, a ranimé le débat sur la protection de mineurs. Le cadavre de cette jeune fille, condamnée à mort pour s'être adonnée à des relations illicites et avoir propagé la corruption sexuelle, est resté exposé aux regards après qu'elle a été pendue en public. Le juge islamique a justifié ce jugement en déclarant que la condamnée avait en fait 22 ans.

Mais la réalité actuelle révèle de manière flagrante l'inefficacité de la politique violente de l'état théocratique face à la délinquance. Les châtiments cruels allant de la mutilation des membres des voleurs à l'exécution des prostituées et des trafiquants, de la lapidation des adultères et de la flagellation des déviants, n'ont pas provoqué des avancées significatives dans la lutte contre la délinquance ou la criminalité. La nature théocratique du régime transforme par ailleurs tout acte non autorisé par les codes islamistes en déviance. Les maux sociaux s'accroissent donc dans un contexte marqué par une misère grandissante, une corruption répandue et une répression à caractère totalitaire qui n'épargne aucun lieu public ni privé. Selon les statistiques citées dans le bilan de l'organisme pour « L'amélioration des conditions de vie » (1998) l'âge moyen des toxicomanes s'abaisse à moins de 18 ans et le nombre de femmes toxicomanes augmente de 31 % par rapport à l'année précédente. Le directeur de l'organisme de l'aide sociale souligne que le nombre estimé des toxicomanes étant de 3 millions, leur nombre réel peut atteindre 4,5 à 5 millions. Il attire l'attention sur le fait que la toxicomanie concerne ainsi 16 millions personnes, en incluant les membres des familles touchées par ce phénomène, et que les enfants de ces familles, obligés de travailler, font pour beaucoup l'objet d'abus sexuels. L'exploitation sexuelle des jeunes filles est évoquée également par des informations sur le trafic des femmes avec les pays du Golfe. Les statistiques de l'organisme « Mieux vivre » consacrées aux problèmes socio-sanitaires informent sur l'arrestation, durant l'année 2004, de 4600 jeunes filles errantes dans les rues de Téhéran et qui ont fait l'objet d'abus sexuels⁹. L'augmentation du nombre de jeunes filles errantes s'explique par la fragilisation croissante des

familles défavorisées, mais aussi par la pression qu'elles subissent à cause de l'imposition des codes moraux stricts soutenus par l'éducation et la propagande islamistes. Les médecins s'alarment des dangers qui menacent la santé mentale des jeunes et plus particulièrement des jeunes filles. Les études démontrent que les jeunes filles et femmes de plus de 15 ans sont plus exposées que les garçons et les hommes aux problèmes mentaux liés à l'anxiété et à la dépression¹⁰. Notons que certaines analyses reviennent à ce propos, tout comme au sujet des obstacles de l'accès des femmes à l'emploi, sur le poids des traditions patriarcales, mais elles omettent de souligner le rôle de l'idéologie dominante dans la persistance de ces traditions.

L'ampleur des violences sexistes conduit certaines femmes à trouver une issue dans le suicide ou dans le meurtre. Les observations font part de l'augmentation du nombre des femmes qui tendent à s'immoler par le feu. Les provinces d'Illam, du Khouzestan et du Kurdistan sont particulièrement concernées par ce phénomène. Il faudrait rappeler que les chiffres globaux sur l'alphabétisation, l'accès à l'éducation et à la santé sont à relativiser compte tenu des écarts existants entre les provinces et la capitale. Un livre sur les femmes qui se suicident par le feu parle des violences subies par ces femmes pour cause des difficultés socioéconomiques et de la persistance des traditions fortement répressives au sein de la famille et de la communauté¹¹. Dans la région de l'Illam, les interviews sur le suicide des femmes mettent l'accent sur les violences subies par les femmes dans un contexte de pauvreté (plus de 50 % de population vivent sous le seuil de la pauvreté) et d'absence de développement social, urbain et culturel. Dans la région du Khouzestan où cette forme de suicide est en progression, les personnes interviewées reviennent sur les mêmes constats. Un adjoint au maire parle de l'insuffisance de l'accès à l'éducation (un lycée pour 100 villages). Les discriminations liées à l'origine ethnique envers les arabes en Khouzestan et les Kurdes au Kurdistan renforcent les problèmes socioéconomiques et culturels. Le préfet du Kurdistan souligne dans son entretien que dans les villages du Kurdistan, seules 4 % des filles vont à l'école, alors que la proportion des femmes dans le secteur de production de tapis est de 75 % et dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage atteint 65 %. Le constat sur les discriminations liées à l'origine ethnique concerne également d'autres peuples composant la population d'Iran

Les grandes villes, quant à elles, sont également la scène d'une pauvreté grandissante. Les femmes sont aux premiers rangs des pauvres. Les rapports officiels en 1999, parlent de 3 millions de femmes chefs de familles dont la majorité ont plus de 50 ans et dont seules 15,5 % sont professionnellement actives. On observe un taux de dépression 3 fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes et ce taux progresse avec la baisse de niveau économique.

Or, en dehors des personnes en difficultés économiques, les frustrations et les menaces de dépression traversent les différentes couches de la société qui vivent sous une pression socioculturelle constante due au contrôle répressif généralisé, justifié par ailleurs par le contrôle de la chasteté. L'obligation du port du voile constitue un des moyens de l'instauration de ce contrôle. À l'approche de l'été, nous lisons dans les journaux les informations de ce type : le chef de la police de Téhéran, le général brigadier Morteza Talaie, a annoncé une nouvelle campagne contre les femmes mal voilées à l'approche de l'été¹².

Un fait révélateur à ce sujet est la quête des jeunes pour sortir du pays. L'Iran islamiste a connu des vagues importantes d'exil politique durant les années noires de la répression de l'opposition non islamiste (1980-1990). Aujourd'hui, la censure et la répression politique continuent sous diverses formes et ciblent aussi bien les personnes et groupes contestataires que les journalistes, intellectuels ou artistes qui transgressent les lignes rouges définies par le cadre idéologique du régime. Le mouvement étudiant subit une répression continuelle. Aucun parti politique, syndicat ou association ne peut se former et s'épanouir en dehors du cadre idéologique dominant. Les laïques n'ont pas le droit de s'exprimer librement, mais l'expression laïque fleurit de mille et une façon à travers les écrits, les traductions et les prises de parole via l'internet et les médias iraniens à l'étranger. Le foisonnement des weblogs élargit le champ de la prise de parole. Le régime tend à étrangler cette voix par la censure et l'emprisonnement des femmes et des hommes auteur(e)s de weblogs. Face à la censure et à la torture en prison, les femmes sont égales aux hommes. En même temps, la répression des libertés individuelles et sociales et la pression économique poussent les Iraniens, notamment les jeunes à s'exiler. Un sondage organisé par le secteur persan de la BBC auprès de 16 000 jeunes de 30 régions d'Iran rapporte que 44 % de ces jeunes souhaitent émigrer pour construire une vie meilleure¹³. La fuite des cerveaux est aussi un autre fait qui témoigne de l'échec du développement social.

La présence de millions d'exilés iraniens à l'extérieur du pays constitue en fait un autre fragment du tableau de l'évolution du pays, dont nous avons tracé rapidement les facettes emboîtées. Les femmes sont une composante importante de cette population parmi laquelle sont présents des entrepreneurs, des écrivaines et intellectuelle, des artistes, des militantes des droits de la personne humaine et des opposantes réunis au sein des groupes politiques. Les féministes iraniennes à l'extérieur du pays poursuivent leurs activités et sont en constant échange avec les féministes de l'intérieur. Notons qu'être féministe est devenu un concept aisément employé par les femmes qui luttent pour l'accès à leurs droits en Iran.

Perspectives

L'analyse de l'évolution paradoxale de la condition des femmes en Iran conduit à une conclusion évidente : la démocratie est la condition *sine qua non* de la liberté des femmes et de leurs accès aux droits fondamentaux. La condition de femmes se présente ainsi comme le meilleur lieu pour observer et analyser la crise importante du développement socioéconomique et humaine en Iran. Le pays souffre de l'absence des droits fondamentaux - civiques, politiques, socio-économique et environnementaux - de ses habitants, et les femmes en sont les premières victimes. Les richesses acquises par le pétrole, le soutien actif des groupes dont les intérêts dépendent de la préservation de l'ordre dominant et l'usage de la répression font endurer la dictature théocratique.

La victoire en Iran du candidat fidèle à la ligne de l'Imam Khomeiny dans l'élection présidentielle nous confronte, qu'on le veuille ou non, à la réalité de la défaite des réformistes qui promettaient des changements tout en acceptant le cadre idéologique du régime. La censure dominante et la répression de tout mouvement de contestation font obstacle à la formation d'une opposition organisée en dehors de ce cadre. La présente élection est cependant marquée par la large abstention de cette société civile. Désenchantée par le bilan nul des réformistes, une partie importante de ses représentants, à savoir les leaders de mouvements étudiants, des féministes et des défenseurs des droits de l'homme dont Shirine Ebbadi, la lauréate du prix Nobel, avaient annoncé qu'ils s'abstiendraient de participer au jeu électoral non -démocratique, où les gens

devraient choisir entre des candidats déjà sélectionnés par les instances idéologiques au pouvoir. Face à cette résistance, le guide suprême (Wali Faqih) avait appelé au devoir de voter, présentant l'élection comme un soutien au régime.

Ainsi, tant les gouvernants que l'opposition, qui comptait sur le mécontentement massif des populations, ont présenté cette élection comme une sorte de référendum sur la légitimité du régime. Mais on sait bien qu'ils ne disposaient pas des mêmes moyens pour atteindre leur objectif. Les résultats de l'élection montrent clairement l'état des rapports des forces. Les vaines protestations, concernant des fraudes, des candidats vaincus, Rafsandjani et Karroubi, ayatollahs influents et cofondateurs du pouvoir islamiste, témoignent du potentiel de mobilisation des islamistes purs et durs. Les réseaux des mosquées, des organisations militaires et para -militaires des pasdarans (gardiens de la révolution) et des bassistes (les gens mobilisés) se sont montrés particulièrement efficaces en matière de propagande et de mobilisation en faveur de Ahmadinejad. Dans sa lettre ouverte, Rafsandjani, en dénonçant l'utilisation des organisations étatiques et des milliards provenant des fonds publics pour détruire sa carrière électorale, annonce qu'il s'en remet à la justice divine. Il semble oublier que le régime en place, qu'il a contribué à fonder est sensé représenter l'ordre divin sur terre. Mais Ahmadinejad, le gagnant du jeu, ne l'oublie pas du tout. Si dans son discours électoral il a fait constamment allusion à l'implication de ses rivaux dans la corruption dominante, dans sa première conférence de presse, il les remercie vivement d'avoir participé au jeu électoral et les invite à continuer leur importante contribution à la préservation de la démocratie islamique. Il défend ardemment le régime islamiste en Iran le présentant comme un modèle idéal de gouvernance, et parle seulement de la nécessité de corriger certaines erreurs pour atteindre les idéaux de justice et de constitution d'une société saine. Par ailleurs, Il insiste beaucoup sur le caractère modéré de son programme futur, rappelle que la liberté fait partie des valeurs de l'Islam, et que le régime islamiste doit la développer en acceptant la diversité ethnique et les différences d'opinions et de goûts des iraniens, peuple digne et méritant, mettant ainsi en avant l'identité iranienne au regard des enjeux géopolitiques actuels. Enfin, Il promet aux iraniens une juste distribution des richesses et la lutte pour l'égalité des chances.

Les slogans d'Ahamdinejad sont fondés sur les mêmes notions qui ont composé, il y a 26 ans, le discours de Khomeiny en 1978 : lutte contre la corruption, pour la défense des déshérités, et pour le retour de la dignité perdue du peuple musulman face à la domination de l'occident. La seule différence est que le discours de Khomeiny, à cette époque, avait l'avantage d'être cohérent, car il faisait la promotion d'un futur en rupture avec le passé, à savoir le pouvoir corrompu du « Shah allié du diable ». Alors que les slogans d'Ahmadinejad, fidèle à la ligne d'Imam, ne prônent aucune rupture, mais s'inscrivent au contraire dans la continuité d'une vision politique responsable de l'anomie sociale régnant en Iran actuellement. Le pouvoir politique, les moyens institutionnels et la fortune nationale ont été dans les mains des islamistes, et c'est leur gouvernance qui a produit la pauvreté et la corruption, qui a conduit à l'écart grandissant entre les riches et les déshérités, qui a renforcé et soutenu les discriminations entre les iraniens selon leur religion, leur sexe, et leur degré d'obéissance aux instances idéologiques dominantes.

Au sein de l'Etat fondé sur l'idéologisation de l'Islam, l'élection n'est qu'un moyen de pratiquer la fusion sacrée de la volonté de Dieu et du peuple « musulman ». Pour ce faire, la République islamique a créé les mécanismes d'un pouvoir qui articule le droit de vote du peuple et le droit de veto de l'instance religieuse. Les huit années de pratiques de Khatami ont mis en plein jour le vrai pouvoir de ces instances et conduit à l'échec total des réformistes islamistes. Leurs minimales avancées et la progression constante des maux sociaux ont conduit à la perversion des thématiques de la démocratie et de la liberté, les transformant en revendications de luxe, coupées de la réalité sociale marquée par une vie quotidienne de plus en plus difficile, surtout pour les couches défavorisées. La propagande d'Ahmadinejad a pu séduire une partie de ces dernières, alors que les populations les plus conscientes, lassées du jeu électoral, ont opté pour l'abstention. Les fraudes ont accompli le reste. Ainsi, par un jeu habile, la ligne de l'Imam a discrédité encore plus le rival réformiste en mettant l'accent sur la nécessité de la lutte contre la misère et la corruption tout en se déchargeant de ses propres responsabilités dans l'anomie sociale, par l'exploitation des dossiers connus de la corruption de ses propres collaborateurs comme Rafsandjani. Finalement, le pouvoir idéologique resserre ses rangs face à une crise sociale et politique menaçant son fondement dans un contexte géopolitique agité.

Or le pouvoir islamiste n'a plus les mains libres pour agir, comme il l'avait dans les années 80. Sa capacité de mobilisation n'est plus aussi grande que le laissent entendre les déclarations prometteuses sur la participation à l'élection. Même si nous ne tenons pas compte des fraudes et des truquages des résultats, nous ne devrions pas oublier l'importance de l'abstention, 40% selon les chiffres officiels. Rappelons que les populations composant ces 40% dépassent les 15 millions personnes s'étant abstenu de ce jeu de pouvoir, malgré l'appel du Guide, et en dépit des craintes des conséquences de leur acte, dans un pays où la trace du tampon sur l'acte de naissance de l'électeur sert à contrôler le degré de sa loyauté envers le pouvoir.

La lutte pour la démocratie continuera donc en Iran, mais avec moins d'illusion sur la nature idéologique du pouvoir en place. Cette lutte, pour réussir, a besoin du soutien des forces démocratiques et des défenseurs des droits de l'homme et de la liberté des femmes, partout dans le monde. Il est temps que les pays européens cessent d'occulter, pour des raisons d'ordre économique, le caractère fascisant du régime islamiste en Iran, et agissent pour la défense des démocrates iraniens. Ceci en outre préservera mieux leurs intérêts dans le long terme et encouragera l'avancement de la paix dans le monde.

* Chahla CHAFIQ est sociologue et écrivain, auteur de plusieurs ouvrages dont : *Le nouvel homme islamiste*, la prison politique en Iran, Editions du Félin, 2002 ; *Femmes sous le voile*, face à la Loi islamique, en collaboration avec Farhad Khosrokhavar, Editions du Félin, 1995

Note

1. Saeed Paivandi, « *Les filles premières en classe* », in : *Courrier international*, n° 679 ,6 Novembre 2003.
2. Chiffres fournis par : Encyclopedie.snyke.com.
3. Chiffre cité in Elaheh Rostami : *Jensiet , eshteghal va eslamgraii* (Genre, Emploi et l'islamisme), Edition Bahman, Téhéran, Iran, 2001.
4. Marie-Ladier Fouladi : *Population et politique en Iran. De la monarchie à la République islamique*, Les cahiers de l'INED N° 150, 2003 Paris.

5. Je propose une analyse détaillée de l'expérience iranienne dans les ouvrages suivants : 1991 - La femme et le retour de l'Islam, expérience iranienne, ED du Félin, Paris ; 1995 - Femmes sous le voile, face à la Loi islamique (en collaboration avec Farhad Khosrokhavar, Ed, du Félin, Paris ; 2002 - Le nouvel Homme islamiste, la prison politique en Iran, Ed du Félin, Paris.
6. William Morgan Shuster, *The Stragglings of Persia*, New York, The century Company, 1912.
7. Janet Afary : Chronologie du mouvement des femmes durant la révolution constitutionnelle, in, Nimeye Dighar, le journal féministe en langue persane numéro spécial sur « La femme dans l'époque de la dynastie Qadjar et durant la révolution constitutionnelle, n° 17, hiver 1993.
8. Agence de presse l'IRNA, 30.10.2004.
9. Agence de presse SYNA, 02-08-2005.
10. Agence de presse SYNA, 16 Mars 2005.
11. Parvine Bakhtiari, Les femmes qui mettent le feu à leur corps, un rapport sur les femmes qui se suicident par le feu, Edition Samadieh, Téhéran, Iran, 2003.
12. AFP, Téhéran, 19 avril 2005.
13. BBC Persian, avril 2005.



